



Réseaux membres du



En écho à la « lettre ouverte aux candidats pour une Politique de la Ville ambitieuse », publiée fin mars par l'IR DSU, des réseaux du collectif Pouvoir d'agir diffusent ce manifeste commun sur les politiques menées dans les villes et quartiers populaires, à l'attention des candidats aux prochaines élections présidentielles et législatives.

Manifeste pour une Politique ambitieuse de la Ville et des quartiers populaires

A la veille des élections nationales, nous, associations de militants associatifs et de professionnels, membres du Collectif Pouvoir d'Agir, souhaitons rappeler nos analyses aux candidats à la présidentielle et aux législatives concernant l'avenir des quartiers populaires et la Politique de la Ville de notre pays.

La situation des habitants des quartiers populaires est très préoccupante, d'autant plus que le contexte politique, économique et social paralyse le débat de la campagne électorale sur le sujet. Le rapport 2011 de l'Observatoire National des zones urbaines sensibles fait à nouveau état de la dégradation de la situation des quartiers dits « sensibles ». Les chiffres sur l'emploi, l'éducation et la santé en sont les symboles les plus clairs. Ils montrent que les habitants de ces quartiers souffrent particulièrement de cette crise systémique, **des politiques publiques menées actuellement**, et témoignent de la très grande difficulté des pouvoirs publics à lutter contre les causes profondes de la situation.

La stigmatisation, l'exclusion, la discrimination et le rejet dans notre société sont de plus en plus forts. Ils ciblent les quartiers, les pauvres, les chômeurs, les jeunes, les immigrés, les musulmans, les Roms... Cette situation est très dangereuse pour « faire société » et pour le respect des droits de l'Homme.

On constate **l'affaiblissement inquiétant du Politique et le recul de la participation électorale**.

Dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques et de la politique de rigueur budgétaire, **les quartiers populaires subissent une dégradation constante des moyens - notamment humains - des services publics de l'Etat** dans les domaines comme l'éducation, l'emploi, la santé, la sécurité ou la justice.

Les collectivités territoriales sont à présent touchées, certaines n'ont plus les moyens d'assumer leurs compétences. **Certaines villes se retrouvent dans des situations de décrochage**, cumulant les difficultés à répondre aux besoins des habitants de leurs quartiers dans une situation financière très tendue, dans des bassins économiques en crise.

Le tissu associatif est aussi frappé de plein fouet : baisse de crédits, logiques d'appel d'offre, instrumentalisation des dispositifs.

Elus, professionnels et militants associatifs dénoncent une politique de l'Etat réduite peu à peu à un contrôle et à un « dialogue de gestion ». L'Etat perd toute capacité à rester le garant de la solidarité nationale.

Perspectives pour l'avenir

Prévue en 2009, la réforme de la Politique de la Ville a été repoussée à 2014 pendant que d'autres politiques publiques accentuent les inégalités sociales et territoriales (par exemple carte scolaire, hôpital,...)

Cette réforme doit s'appuyer sur les ressources, les savoir-faire et le potentiel des habitants, des associations, des services publics et des acteurs économiques et passe par des mesures fortes sous l'impulsion de l'Etat, des élus locaux et de la société civile.

1- Le renouveau de la démocratie passe par le développement du pouvoir d'agir des citoyens.

Le pouvoir d'agir désigne la possibilité pour les personnes de peser sur les choix qui les concernent (habitat, cadre de vie, travail, santé, etc.) et de maîtriser ce qui est important pour elles, dans leur vie et leur environnement. Le pouvoir d'agir doit être au cœur des politiques publiques et de l'intervention de ceux qui agissent dans les territoires populaires, ruraux et urbains. Cela nécessite une évolution de notre culture politique et un renouvellement des pratiques et postures professionnelles, politiques, militantes. Il s'agit de reconnaître et de soutenir les dynamiques collectives existant dans les quartiers populaires, de solliciter leur expertise et d'encourager les actions allant vers les personnes les plus éloignées du droit et de la prise de parole.

2- Un changement du discours politique sur les quartiers populaires : les habitants sont une ressource, une richesse et non une menace. C'est un gâchis de se priver de leur expertise.

3- La suppression de la Révision Générale des Politiques Publiques et le renforcement des services publics dans les quartiers et territoires populaires (éducation, santé, police, justice ...), avec une attention très forte pour les collectivités les plus en difficulté.

Il est nécessaire de continuer le débat sur l'avenir des quartiers populaires et le développement du pouvoir d'agir des habitants, pour obtenir les réformes nécessaires et fédératrices de la Politique de la Ville et des politiques de droit commun. Ce débat doit associer l'ensemble des acteurs concernés : Etat et élus, mais aussi habitants, acteurs associatifs, professionnels, acteurs économiques, avec l'appui de chercheurs.

Cette réflexion doit s'inscrire dans une perspective plus large de la « Ville durable », participative et solidaire, protectrice de l'environnement, soucieuse d'un développement économique au service de l'Homme et s'appuyant sur le pouvoir d'agir des citoyens.

4- Une vraie relance des politiques publiques de l'emploi, d'éducation, de jeunesse, de santé, de prévention de la délinquance, de développement territorial et de l'économie sociale et solidaire, de développement culturel, de formation citoyenne et d'éducation populaire.

5- Le développement d'un véritable droit au logement par la construction massive de logements sociaux, avec une proportion suffisante de logement vraiment sociaux (PLAI), au-delà des obligations minimum de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU), répondant aux besoins reconnus par le Comité de suivi de la mise en œuvre du Droit Au Logement Opposable (DALO), et par une **politique de rénovation urbaine ciblée sur les quartiers qui en ont le plus besoin, intégrée à une politique de développement social.**

6- L'amélioration de la gouvernance locale, politique et technique, autour d'un « Projet de Territoire solidaire et durable » qui doit précéder l'élaboration du prochain contrat « Politique de la Ville » et fédérer les acteurs.

7- La relance d'une autre décentralisation et de la réforme des collectivités, afin de renforcer la démocratie locale, et le renforcement de la solidarité entre villes par une nouvelle avancée de **la réforme de la péréquation financière villes riches / villes pauvres.**

Contact : pouvoir.agir@gmail.com

Le collectif Pouvoir d'agir

Le Collectif Pouvoir d'Agir est né en réaction à la « **Lettre à ceux qui ignorent la banlieue** » de Claude Dilain (ancien maire de Clichy-sous-bois devenu sénateur et ancien président de l'association « Ville et Banlieue ») et 40 maires, parue dans le Journal du Dimanche le 21 mai 2010. (<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Lettre-a-ceux-qui-ignorent-les-banlieues-194854/>).

Le premier appel du Collectif, « **Valoriser la capacité citoyenne des quartiers populaires** » (<http://pouvoirdagir.files.wordpress.com/2011/04/lettre-ouverte-pouvoir-dagir-juin-2010.pdf>) est paru en juin 2010. Il appelait à repenser et mettre en œuvre une Politique de la Ville avec les habitants.

Fin 2010 début 2011, le Collectif s'est élargi autour d'une finalité fédératrice pour ses 17 réseaux membres actuels : **développer le pouvoir d'agir des citoyens quels que soient leurs territoires d'appartenance**, le constat ayant été fait que cet enjeu majeur concerne l'ensemble des citoyens des catégories sociales défavorisées de notre pays.

Le second texte fondateur du Collectif, appel très large, « **Pour mieux vivre ensemble : le pouvoir d'agir des citoyens** » a été diffusé en janvier 2011 lors du colloque d'Aubervilliers consacré au développement communautaire (<http://pouvoirdagir.files.wordpress.com/2011/04/pour-mieux-vivre-ensemble-le-pouvoir-dagir-des-citoyens-mai-2011.pdf>).

En 2011, le Collectif a travaillé à l'enrichissement et à la promotion de ses idées, à son élargissement, à la rencontre d'experts, chercheurs et partenaires, à l'ouverture d'un site internet, à l'organisation d'un séminaire interne et à la participation à des colloques et rencontres pour promouvoir le développement du pouvoir d'agir des citoyens.

Le Collectif a été invité à participer à des **Assises nationale de la Politique de la Ville le 8 novembre 2011 à Amiens**, organisées par Amiens-Métropole et trois associations d'élus : l'Association des Maires Ville et Banlieue de France (AMVBF), l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF) et l'Association des Communautés Urbaines de France (ACUF).

Le Collectif a participé à différentes tables rondes et à la conclusion des Assises en reprenant ses actuelles analyses et propositions sur la Politique de Ville, et de façon plus précise, sur un des leviers fondamentaux de sa réforme : **le développement du pouvoir d'agir des citoyens des quartiers populaires**.

Lors de ces Assises - dans le contexte d'une année d'élections nationales - le Collectif a proposé aux associations d'élus **de poursuivre le débat sur l'avenir des quartiers populaires et d'une Politique de la Ville** efficace, fédératrice et ambitieuse.

Les 14, 15 et 16 mars 2012 à l'ENTPE de Vaulx-en-Velin, une **conférence internationale** réunissant des militants, professionnels, élus, et chercheurs de différents pays, s'est tenue sur le thème « **Le community organizing : développer le pouvoir des citoyens** ». La journée du 16 mars a été organisée par le collectif Pouvoir d'agir. Cette conférence a constitué un moment fondateur pour le mouvement avec la participation de près de 450 personnes aux attentes et propositions nombreuses pour faire mouvement autour du pouvoir d'agir des citoyens.

www.pouvoirdagir.fr

Pour aller plus loin...

Nous nous retrouvons dans la majorité des analyses et propositions de l'association des « Maires Villes et Banlieue de France » : « 120 maire, 120 propositions, Pour un Engagement National auprès des quartiers » de mars 2012 (<http://www.ville-et-banlieue.org/wp-content/uploads/2012/03/120propositions.pdf>), ainsi que dans celles de trois associations d'élus : « Manifeste pour une nouvelle Politique de la Ville » (<http://www.ville-et-banlieue.org/un-manifeste-commun-pour-une-nouvelle-politique-de-la-ville-2885.html>).

Certains de nos réseaux ont participé à la construction de propositions collectives sur des politiques publiques fondamentales :

- **Pour une relance des politiques de l'emploi**, notamment pour les jeunes, mettant en avant la prévention et la lutte contre les discriminations, et plus largement une relance des politiques de la jeunesse, voir <http://www.bigbangjeunesse.fr/> ;
- **Pour une relance des politiques d'éducation**, voir http://www.villeseducatrices.fr/ressources/page/Appel_de_Bobigny_et_textes_complementaires.pdf et http://www.ozp.fr/IMG/pdf/Propositions_final_.pdf ;
- **Pour une relance des politiques de développement de l'Economie Sociale et Solidaire**, voir http://www.lelabo-ess.org/IMG/pdf/Appelcommun_13012012-2.pdf ;
- **Pour le rééquilibrage de la politique de prévention de la délinquance** vers son volet préventif et éducatif, car elle ne peut pas se réduire à la vidéosurveillance et aux dispositifs répressifs, voir http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/CNV-Recommandation_securite_delinquance_janvier_2011.pdf ;
- **Pour une relance du développement local, de la décentralisation et une autre réforme des collectivités territoriales**, voir <http://www.decentralisonsautrement.fr/>